

# Stage de 2nde GT : une précipitation qui pourrait desservir les élèves

## ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES



Au mois de juin, les 8800 élèves de seconde générale et technologique de l'enseignement agricole (auxquels ils convient d'ajouter les 550.000 élèves l'éducation nationale) devront être en stage en entreprise ou autres organismes. En cette période chargée pour les établissements, du fait des examens, des élèves et étudiants en PFMP, les équipes pédagogiques expriment leurs inquiétudes à la mise en place de cette décision prise unilatéralement par l'ex-ministre de l'Éducation nationale et appliquer « en miroir » dans l'enseignement agricole. Pour de multiples raisons, les plus impactés risquent d'être, comme souvent, les élèves et les familles.

## Le premier écueil à ce stage est bien la période.

Deux semaines en juin alors que les enseignants sont en examen et par conséquent peu, voire pas, disponibles pour le suivi des stages. De plus, les élèves des classes professionnelles sont aussi en stage ainsi que les étudiants de BTS et d'autres formations. La « concurrence » entre les élèves va être rude et pénaliser ceux qui n'ont pas de réseaux et ne pourront pas bénéficier d'une offre d'entreprises d'accueil suffisante. Il risque d'y avoir même un sérieux « embouteillage » de la recherche de stage.

Certes, pour y faire face, les ministères comptent sur la plateforme « [1jeune1solution.gouv.fr](http://1jeune1solution.gouv.fr) » ; ne préjugeons de rien et attendons de voir les résultats. Néanmoins, il est légitime de s'interroger.

Lors de l'annonce de cette initiative, l'ex-ministre avait dit vouloir « reconquérir le mois de juin ». Ce stage est-il la bonne solution ? N'est-il pas finalement « mal » promu, s'apparentant d'abord à un objectif « d'occuper les jeunes » et de remplir par défaut leur emploi du temps ?

Bien entendu, officiellement, les objectifs recherchés sont la découverte du monde professionnel et de métiers, l'aide aux élèves à choisir leur orientation d'une part, à se projeter un peu loin que le lycée d'autre part. Il est attendu de ces 2 semaines que les élèves affinent leur choix de spécialités de 1<sup>re</sup> mais ils pourront aussi se déterminer quant à leurs études supérieures ou leur insertion dans la vie active et sur ce point précis, il s'agit d'une bonne idée que nous saluons. La question de la réorientation vers la voie professionnelle pourrait découler de ce stage, quoiqu'elle restera toujours difficile compte tenu du calendrier des affectations à la rentrée.

## **Autre complication : l'organisation et le suivi du stage de découverte**

L'organisation et le suivi du stage découverte exigent un travail important d'accompagnement des lycéen-nes, de la recherche du lieu de stage à la gestion des conventions. Pour nos élèves vivant en milieu rural se pose toujours la recherche de solutions de mobilité pour trouver et rejoindre l'entreprise d'accueil.

Ces activités chronophages mobilisent des personnels déjà accaparés par la fin de l'année scolaire et la préparation de la rentrée suivante, sans parler de la charge de travail découlant du versement des indemnités liées aux PFMP.

Aucun moyen supplémentaire n'est octroyé pour mettre en œuvre cette initiative ministérielle.

Aussi, pour assurer la réussite de cette période qui peut s'avérer déterminante pour les élèves, puisqu'en découleront des choix qui les impacteront, il convient d'avoir le temps de préparer ces stages de manière optimale. Pour cela, les personnels concernés doivent avoir le délai nécessaire pour contacter les entreprises, créer du réseau, organiser collectivement, au sein de l'équipe éducative, une réponse pédagogique complète à ce besoin avéré et reconnu par la société. Car celle-ci a aussi et surtout besoin de nos élèves pour la faire vivre, grandir, perdurer, prospérer.